

et

Le Mouvement ENSEMBLE !

26, rue Malmaison
93170 Bagnolet
Tél.: 06 80 62 62 30
Web : www.ensemble-fdg.org

**vous proposez deux journées de formation
et de réflexion sur le thème :**

**Quels enjeux écologiques ?
Quels enjeux de territoires ?**

**Le lundi 24 août 2015
de 9h00 à 22h00
et
le mardi 25 août 2015
de 9h00 à 17h45**

**Université MONTAIGNE
de BORDEAUX
Talence - Domaine Universitaire
Esplanade des Antilles
33607 PESSAC**

Accès : depuis la Gare Bordeaux Saint Jean
Tramway Ligne C - (direction Les Aubiers) -
Arrêt Quinconces
Tramway Ligne B - (direction Pessac Centre) -
Arrêt Montaigne Montesquieu

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et Citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les deux journées :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 5000	525 €
- de 5000 à 10000	650 €
- de 10000 à 30000	750 €
- de 30000 à 50000	850 €
- de 50000 à 75000	950 €
- de 75000 à 100000	1050 €
- plus de 100000	1200 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1300 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, de dîner et de déjeuner. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription au deux journées (valant convention simplifiée de formation)

Quels enjeux écologiques ? Quels enjeux de territoires ?
organisées par Formation et Citoyenneté et Le mouvement ENSEMBLE !

**Bulletin à renvoyer par courrier ou
par télécopie au 01 43 79 32 09**

Le 24 août 2015 et le 25 août 2015 à l'université MONTAIGNE de BORDEAUX - 33607 PESSAC
L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature du candidat à la formation
Prénom : _____ Conseil régional : _____
Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____
Téléphone : _____ Commune de : _____
Code Postal : _____ Nbre d'hab. _____
Ville : _____ (pour les élus communaux) : _____
Email: _____
Fonction élective _____
Signature du responsable _____
avec cachet

CACHET

Quels enjeux écologiques ? Quels enjeux de territoires ?

Le lundi 24 août 2015

- 9h00 **Accueil des participant-e-s**
- 9h30 **COP 21 : le dérèglement climatique**
- Pause
- 11h15 **Les enjeux écologiques**
- 12h45 **Déjeuner**
- 14h30 **La transition énergétique**
- Pause
- 16h15 **Quel modèle de développement non productiviste et anti-consumériste ?**
- 17h45 **Bilan de la première journée**
- 18h00 **Fin des travaux**
- 19h00 **Dîner**
- 20h30 **Soirée cinématographique**

Le mardi 25 août 2015

- 9h00 **Quelles politiques pour les territoires - Quelles solidarités ?**
- Pause
- 10h45 **Quels services publics pour répondre aux impératifs écologiques en France et en Europe ?**
- 12h15 **Déjeuner**
- 14h00 **Quels enjeux concernant les transports (voyageurs et marchandises) ?**
- Pause
- 15h45 **Mobilisations et participation des populations : faire vivre la démocratie participative**
- 17h15 **Bilan de cette deuxième journée**
- 17h45 **Fin des travaux**

Intervenant-e-s

Christophe AGUITON (animateur de la campagne changement climatique - COP21) - **Michel BUISSON** (agronome) - **Michel HUSSON** (économiste) - **Jade LINDGAARD** (journaliste) - **Robert SPIZZICHINO** (ingénieur - urbaniste) - **Marcel TRILLAT** (réalisateur de films documentaires et journaliste) - **Marie-Christine VERGIAT** (députée européenne)

formation
Citoyenneté

Formation et Citoyenneté

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS

